



# FRANCE SERVICES

**Un service public  
de proximité**

Emploi • Famille • Retraite • Vie locale • Accès au droit • Démarches administratives • Social • Santé

**ANGERVILLE**

Édition 2022



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Espace Simone Veil  
13, avenue du Général Leclerc  
91670 ANGERVILLE  
Tél. : 01 69 94 93 02  
[france-services@mairie-angerville.fr](mailto:france-services@mairie-angerville.fr)

# EDITO



*France Services à Angerville répond au souhait de vos élus de maintenir une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.*

*Alors que de plus en plus de services ferment les uns après les autres dans nos secteurs ruraux, France Services, fruit d'un partenariat entre opérateurs nationaux (CNAV, CPAM, Pôle Emploi, MSA, et CAF), l'État et les communes, permettent de disposer de lieux d'accueil où un agent, formé par tous les partenaires aux demandes et problèmes les plus courants, pourra vous accueillir, vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.*

*À la place des plateformes téléphoniques souvent occupées ou des espaces numériques que tout le monde ne sait pas utiliser, nous avons fait le choix de l'humain pour vous guider et vous permettre d'effectuer avec sérénité et confidentialité vos démarches.*

*Et parce que nous avons souhaité vous offrir un maximum de services en un seul endroit, France Services Angerville vous propose également un accompagnement avec d'autres partenaires locaux tels que le point d'accès au droit, la Maison Départementale de l'Essonne, le CIDFF, Essonne mobilité, les Finances Publiques, la Maison de Justice et du Droit, ou encore GRDF.*

*En tout, ce sont plus de 15 services réunis en un lieu avec un seul mot d'ordre : vous être proche et utile !*

**Johann MITTELHAUSSER**  
Maire d'Angerville



## SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une Maison France Services ? .....	p 4
Les missions de France Services .....	p 4
Les partenaires .....	p 5
Les permanences .....	p 10
Les locaux .....	p 11
Les horaires .....	p 13
Les services .....	p 13
La Maison de Justice et du Droit de la CAESE .....	p 14
Écrivain public .....	p 15



## — QU'EST-CE QUE FRANCE SERVICES ? —

France Services est ancré dans une logique de proximité, visant à maintenir, voire à étoffer, l'offre de services publics en milieu rural, tout en contribuant à la dynamique du territoire d'accueil.

Depuis l'information à l'assistance dans les démarches administratives spécifiques, France Services, répond aux besoins de tous les publics en conciliant l'accompagnement humain, si précieux aux usagers, aux outils numériques indispensables à l'accès aux services virtuels de plus en plus déployés dans les administrations.

### Un service plus proche de vous !

Dans un unique lieu, France Services permet d'être accueilli par un agent compétent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, qui sont partenaires de la structure.

## — LES MISSIONS DE FRANCE SERVICES —



Obtenir des renseignements administratifs de tous ordres.



Obtenir un rendez-vous avec un interlocuteur dédié représentant une administration.



Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers.



Faciliter la constitution de dossiers et la transmission aux organismes partenaires compétents.



Vous accompagner dans vos démarches en ligne et dans la création d'un compte de messagerie.



Suivre à vos côtés l'avancée de votre dossier personnel.



Vous diriger vers la structure compétente pour répondre à votre attente.



Vous accueillir dans un espace confidentiel.

## — LES PARTENAIRES —

France Services délivre un accueil de premier niveau pour ses partenaires, administrations ou organismes publics.

Toutefois, France Services n'est pas une annexe des agences partenaires. Il constitue un relais et un appui pour vous accompagner dans vos démarches, mais n'a pas vocation à se substituer à l'agence partenaire. De même, nous ne sommes pas habilités à saisir les renseignements à votre place, que cela soit sur vos dossiers papier ou bien sur l'ordinateur. Cependant, en cas de difficultés, nous vous expliquerons la démarche à suivre.

### LES PARTENAIRES FRANCE SERVICES D'ANGERVILLE :



#### **La Caisse d'Allocations Familiales**

Aide à la constitution de demandes de prestations, consultation du compte personnel sur [caf.fr](http://caf.fr), impressions d'attestations, simulations, déclarations en ligne, renseignements, mise en relation avec un conseiller...



#### **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Aide à la constitution de demandes de prestations, consultation du compte personnel sur [ameli.fr](http://ameli.fr), impressions d'attestations, simulations en ligne, déclarations en ligne, renseignements, mise en relation avec un conseiller, demande de carte Vitale en ligne...



#### **La MSA**

Aide à la constitution de demandes de prestations, consultation du compte personnel sur [msa.fr](http://msa.fr), impressions d'attestations, simulations en ligne, déclarations en ligne, renseignements, mise en relation avec un conseiller...

*La Mutualité Sociale Agricole est le deuxième régime de sécurité sociale en France et protège l'ensemble de la profession agricole.*

## L'assurance retraite

Aide à la constitution de demandes de prestations, consultation du compte personnel sur lassuranceretraite.fr, impressions d'attestations, simulations en ligne, déclarations en ligne, renseignements, mise en relation avec un conseiller...



## Pôle emploi

Aide à l'inscription en ligne, mise en relation avec un conseiller, effectuer une actualisation en ligne, transmission de documents sur poleemploi.fr, renseignements, aide sur l'emploi-store.fr, actualisation et valorisation de CV en ligne, recherche d'emploi via les offres d'emploi connues sur le secteur...

Un classeur emploi régulièrement mis à jour, est également à votre disposition.



## La Mission Locale Sud Essonne

Elle intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour les aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

*Mise en relation avec un conseiller, renseignements...*



## Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Les CIDFF informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès aux droits ; de la lutte contre les violences sexistes ; du soutien à la parentalité ; de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise et de la santé.

*Mise en relation avec un juriste, orientation, renseignements...*



## Maison de la justice et du Droit (MJD) de la CAESE

Point d'accueil gratuit, permettant d'apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Voir page 14 pour plus d'informations sur les locaux et les permanences de la Maison de la justice et du Droit d'Étampes.

*Mise en relation avec un juriste, orientation, renseignements...*



## La Maison Départementale de l'Essonne

Accès aux droits, rupture d'hébergement, accès ou maintien dans le logement, insertion sociale ou socio-professionnelle, accompagnement vers une activité professionnelle des personnes au RSA, difficultés familiales ou financières, soutien à la parentalité, questions relatives à votre santé ou à celle de vos proches. La Maison départementale de l'Essonne (MDE) est là pour vous conseiller, vous orienter et vous aider dans le domaine social et médico-social avec des assistantes sociales et à travers des permanences de travailleurs sociaux.

*Mise en relation avec un travailleur social, écoute, évaluation, prise en charge, orientation, renseignements...*



## L'Union Départementale des Associations Familiales

Association qui a pour but de représenter et de défendre les intérêts de toute la famille. L'UDAF prévient des situations de «mal endettement» et sécurise le parcours des familles financièrement fragiles, en ouvrant un Point Conseil Budget.

Ce dernier sert à trouver des solutions pour

toutes les personnes ayant des difficultés financières, que cela soit des conseils, en passant par la petite difficulté financière ou jusqu'au dossier de surendettement.

*Mise en relation avec l'UDAf, orientation, renseignements, prise de rendez-vous pour le Point Conseil Budget...*

## ESSONNE MobilitéS

### Essonne MobilitéS

Essonne mobilitéS est là pour vous aider à la mobilité dans le cadre de l'emploi et/ou la formation avec un projet professionnel avéré. Ils effectuent un diagnostic pour savoir vers quelles démarches se diriger (transports en communs, permis de conduire, acquisition ou location de véhicule...)

*Mise en relation avec un conseiller mobilité, orientation, renseignements...*



### Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne

Aide à la consultation et à l'utilisation du compte personnel sur impot.gouv.fr, impressions d'attestations, simulations, télé-déclarations en ligne pour une déclaration simple, renseignements, mise en relation avec le service des particuliers d'Étampes ...



### GRDF

Aide à la consultation et à l'utilisation du compte personnel sur grdf.fr



### L'Agence Nationale des Titres Sécurisés

France Services vous accompagne dans vos démarches afin d'effectuer vos pré-demandes en ligne de Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport, ainsi que vos demandes de permis de conduire et cartes grises.

## Centre Communal d'Action Sociale d'Angerville

France Services travaille en collaboration avec le CCAS de la ville.

**Afin que votre venue soit efficace, dans la mesure du possible et suivant votre demande, vous pouvez apporter :**

- Votre dernier avis d'imposition,
- Vos 3 derniers bulletins de salaire et/ou vos ressources sur les 3 derniers mois (chômage, prime d'activité, retraite, pension d'invalidité...)
- Votre numéro allocataire CAF ainsi que votre code confidentiel à 8 chiffres CAF.fr (si vous en possédez un)
- Votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre code confidentiel AMELI (si vous en possédez un)
- Votre livret de famille
- Votre adresse mail ainsi que votre mot de passe (si vous en possédez une)
- Une quittance de loyer Un document justifiant votre identité (carte nationale d'identité, titre de séjour, récépissé...)

Même si l'informatique n'est pas votre fort, n'hésitez pas à vous déplacer. L'agent-conseiller vous réservera un accompagnement personnalisé. Il saura vous renseigner, vous orienter et vous aider en toute confidentialité.



## LA POSTE

- Aide à la création d'une messagerie numérique LA POSTE
- Aide à la création d'un compte DIGIPOSTE qui sert à récupérer l'ensemble des documents du quotidien ( impôts, banque, assurance, employeur, ...)
- Aide aux utilisateurs des services numériques proposés par la poste.

## — LES PERMANENCES —

Certains partenaires assurent des permanences dans le cadre France Services à l'espace Simone Veil

<b>Mission Locale Sud Essonne</b>	Tous les lundis de 14h à 17h • <b>Sur RDV</b> auprès de la Mission Locale
<b>Maison de la Justice et du Droit</b>	Le deuxième jeudi de chaque mois de 9h à 12h • <b>Sans RDV</b>
<b>Police Municipale d'Angerville et la gendarmerie Nationale</b>	Le deuxième jeudi de chaque mois de 9h à 12h • <b>Sans RDV</b>
<b>Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles</b>	Tous les troisièmes mercredis de chaque mois de 9h à 12h • <b>Sans RDV</b>
<b>Union Départementale des Associations Familiales</b>	Un jeudi par mois de 14h à 17h • <b>Sur RDV</b> : prise de RDV auprès de France Services
<b>Essonne Mobilités</b>	Tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h30 • <b>Sur RDV</b> : prise de contact auprès de France Services
<b>La Maison Départementale de l'Essonne</b>	Tous les mardis et vendredis matins de 9h à 12h • <b>Sur RDV</b> : prise de RDV à la MDE au 01.69.16.14.25
<b>Caisse d'Allocations Familiales</b>	Technicien CAF : 1 fois par mois, selon le planning que nous donne la CAF • <b>Sur RDV</b> : prise de RDV auprès de France Services
	Action Sociale CAF : toutes les semaines <b>Sur RDV</b> : prise de RDV auprès du secrétariat de l'action sociale CAF au 01.60.91.34.61
<b>Les impôts</b>	Le mercredi de la première semaine paire du mois, de 9h à 12h, la prise de rendez-vous se fait directement sur l'espace particulier des utilisateurs.
<b>Alec Ouest Essonne</b>	Tous les mercredis de 13h30 à 17h30 <b>sur RDV</b> directement auprès du conseiller.
<b>Écrivain public</b>	Un mercredi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

**À NOTER :** de nouvelles permanences et de nouveaux ateliers sont susceptibles d'être instaurées en cours d'année. Restez informés en consultant régulièrement les actualités sur le site et sur la page Facebook de la ville.



## — LES LOCAUX —

France Services se situe dans les locaux de l'espace Simone Veil : 13, avenue du Général Leclerc à Angerville.

**Ces locaux mutualisés et entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite réunissent :**

### — Le Relais Assistants Maternels,

a pour mission d'accompagner gratuitement les familles, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile, autour de l'accueil du jeune enfant. Sur rendez-vous auprès d'Eve Midelet : 06.73.64.30.63

### — Le Lieu d'Accueil Enfants Parents,

accueille les parents et les enfants jusqu'à 6 ans, un espace de jeu libre, un lieu d'échange, de rencontre, gratuit et en toute confidentialité. Des professionnels sont à votre écoute. Sans inscription, tous les lundis matin hors vacances scolaires.

### — Le pôle séniors,

propose un espace dédié à l'organisation d'activités variées en collaboration avec différentes associations (LEA et AARA), de sorties culturelles, favorisant l'échange et le partage entre les aînés de la ville.

Renseignements 01 69 94 93 02.

La ville possède un minibus qui fait aussi partie des services gratuits proposés aux personnes de 65 ans et plus. Il leur permet de continuer à effectuer leurs déplacements courants vers le centre-ville, la poste (ou centre de tri) et

les supermarchés E.Leclerc et Lidl. Également, il permet de leur faciliter l'accès aux divertissements et aux loisirs, le minibus séniors vient les chercher directement chez eux, tous les jeudis après-midi pour aller aux activités du club proposées par l'association Loisirs Espaces Angervillois (LEA). Afin de prendre connaissance des modalités d'inscription et bénéficier de cette prestation, rendez-vous à l'accueil de l'Espace Simone Veil.

### **Le pôle jeunesse,**

permet aux jeunes de disposer d'un lieu de vie pour réaliser leurs loisirs, développer de nouvelles activités et trouver l'écoute et le conseil pour aborder sereinement leur avenir professionnel. Il leur propose aussi un planning complet lors des vacances scolaires en partenariat avec l'association angervilloise AJRA (sorties, cinéma, atelier, remise à niveau scolaire, jeux, repas partagés...). Renseignements auprès de Réda.

### **Le pôle famille,**

vous propose de nombreuses activités tel que des ateliers théâtre pour petits et grands, le café des parents, des cours d'alphabétisation, des ateliers informatiques (initiation, perfectionnement et bureautique), des ateliers d'anglais, des expositions à venir voir en famille pendant les heures d'ouverture de la structure ...

Renseignements 01 69 94 93 02

**Tous ces services forment le centre social d'Angerville : un lieu de vie, d'écoute, d'animation, d'activités, de services, d'apprentissages et d'échange entre les habitants.**

## — LES HORAIRES —

### Les horaires sont les mêmes que la mairie :

- Le lundi de 13h30 à 17h30.
- Du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Un samedi sur deux\* de 08h30 à 12h00



\*Le calendrier des samedis d'ouverture est consultable sur le site de la ville ou disponible en mairie et à l'Espace Simone Veil.

## — LES SERVICES —

Un espace d'équipements numériques connectés met à votre disposition deux ordinateurs en libre-service ainsi qu'une imprimante pour effectuer toutes vos démarches en ligne gratuitement. Vous avez aussi la possibilité d'effectuer des photocopies pour constituer vos dossiers.

Attention, toutefois les impressions qui ne concernent pas nos partenaires peuvent être facturées.





MAISON DE JUSTICE  
ET DU DROIT  
ET PERMANENCES ADMINISTRATIVES  
Lundi à vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
Journée continue le Mercredi  
Tél. 01.69.92.11.79

SERVICE  
EMPLOI  
FORMATION  
INNOVATION  
PROFESSIONNELLE  
www.caese.fr



### La Maison de Justice et du Droit de la CAESE

Elle délivre des conseils juridiques gratuits pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE).

La Maison de Justice et du Droit (MJD) est un lieu d'accueil et permanent permettant d'apporter une information de proximité et des conseils sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Ce service permet à toute personne de bénéficier :

- d'informations générales sur ses droits et ses devoirs.
- d'une aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation (aide à la rédaction de dossiers d'aide juridictionnelle).
- d'informations juridiques gratuites par des professionnels du droit (avocats, notaires...).

La MJD de la CAESE est la quatrième du département et compte en 2019 pas moins de 20 permanences d'informations et de conseils juridiques dans des domaines très variés qui la font vivre. Celle-ci constitue un cadre privilégié pour mettre en œuvre des mesures de médiation et de conciliation en matière civile et permet aussi de mener des actions d'aide à l'accès au droit en coordination avec le Conseil

Départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne.

La transformation (en 2019) du Point d'Accès en Droit (PAD) en Maison de Justice et du Droit marque la judiciarisation de la structure avec la présence notable d'un greffier et vient renforcer sa présence judiciaire et son concours dans la prévention de la délinquance et l'aide aux victimes. Grâce à cette labellisation, la CAESE pourra accueillir des permanences du Délégué du Procureur de la République ou d'associations départementales effectuant de la réparation pénale, jusqu'à présent non envisageables au sein du PAD.

Le personnel de la MJD et les différents permanenciers présents dans la structure, juristes d'association et professionnels du droit, sont à votre écoute et garantissent la confidentialité des discussions.

La liste des permanenciers de la MJD est consultable à l'espace Simone Veil.

#### Coordonnées :

1, rue du Coq (à côté de la place Saint-Gilles) - 91150 ÉTAMPES  
Tél. : 01.69.92.11.70 - [mjd@caese.fr](mailto:mjd@caese.fr)

#### Horaires :

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le mardi de 8h30 à 18h et jusqu'à 19h les jours de permanence d'avocat.



## Démarches administratives ?

:( Vous ne savez pas par où commencer ?

:( Vous ne savez pas comment formuler ?

### 😊 L'ÉCRIVAIN PUBLIC :

### Une écoute, une disponibilité totale pour recueillir, entendre, rédiger.

Un écrivain public vous accompagne dans toutes vos démarches administratives, légales, juridiques.

Il vous assistera dans la lecture et l'écriture des documents et formulaires utiles.

**Votre dossier est traité de manière confidentielle et gratuite.**

Des **permanences** d'écrivain public sont à votre disposition à l'Espace Simone Veil, sur rendez-vous **une fois par mois**.

**Renseignements : 01 69 94 93 02**



## France Services Angerville

Tél. 01 69 94 93 02

[france-services@mairie-angerville.fr](mailto:france-services@mairie-angerville.fr)

## Espace Simone Veil

13, avenue du Général Leclerc  
91670 ANGERVILLE

## Pour plus d'informations

[www.mairie-angerville.fr](http://www.mairie-angerville.fr)

Facebook de la ville



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Agence Nationale des Titres Sécurisés

